ardéa
ardeagroupe.com

Fiche Technique produit

SAVON NOIR A L'HUILE DE LIN

Propriétés :

Le Savon noir à l'huile de lin ONYX permet de nettoyer et d'entretenir les sols : tommettes, carrelages, ardoises, terres cuites, etc. (sauf surfaces vitrifiées). Idéal pour les sols poreux, il nourrit et laisse un film satiné qui protège vos sols contre les taches.
Le Savon noir à l'huile de lin ONYX convient également pour tout nettoyer et dégraisser de la maison au jardin (plaques de cuisson, hottes, mobilier de jardin, outillage, etc.).
Peut aussi s'utiliser comme une lessive traditionnelle pour détacher le linge avant lavage.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect ..... : liquide
- Couleur ..... : ambrée
- pH (20°C) ..... : 10,0 +/- 0,5
- Densité relative (20°C) ..... : 1,015 +/- 0,005

CODE	GENCOD	Condt.	Palettisation
E48050106L	3183940304531	6x1L	70 cts
E48050503L	3183940504542	3x5L	48 cts

Mode d'emploi :

Diluer 50 à 100 mL dans 5 L d'eau chaude. Appliquer avec une serpillière, une éponge ou une brosse.
Peut s'utiliser pur pour les taches difficiles.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit ne présentant pas de danger selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.
Respectez scrupuleusement les précautions d'emploi et les phrases de sécurité/conseils de prudence, indiqués sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de sécurité du produit.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com : identifiez-vous, saisissez ARDEA en tant que Fournisseur (pas de mot de passe), validez puis entrez le nom du produit ou son code-barres.
Consultez également notre site www.ardeagroupe.com
Ne pas rejeter les résidus à l'égout ou dans le milieu naturel. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

☞ ***Important*: le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.**

☞ **Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.**